



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Florence Fries, présidente

Séance ordinaire du **7 mai 2013**

Considérant que le préavis municipal N° 41 concernant:

Programme des investissements régionaux **(PIR)**

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la Municipalité du 14 février 2013
- entendu les rapports de la commission ad hoc et de la commission des finances chargées d'étudier cet objet

Décide

1. D'approuver la mise en œuvre du programme des investissements régionaux.
2. D'accepter le système de validation et de financement des investissements régionaux pour une période de 4 années, de 2014 à 2017.
3. D'assumer jusqu'à leur aboutissement chacun des projets décidés par le conseil intercommunal entre la date d'entrée en force du PIR et jusqu'à fin 2017.
4. D'autoriser la Municipalité à prélever les impôts sur les gains immobiliers et droits de mutation de l'année en cours pour la facture finale, par exemple les impôts 2014 pour le décompte 2014.
5. D'autoriser la Municipalité à financer l'opération, sur la trésorerie ordinaire ou par l'emprunt, au maximum à raison de Fr. 61.- par habitant et par année, pour la période 2014-2017.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 7 mai 2013

La Présidente

Florence Fries



La Secrétaire

Violaine Cherpillod